

| No fiche | Nom du dossier | Adresse | MRC | Coordonnées (Deg. déc. NAD 83) | | Nature des contaminants ¹ | | État de la réhabilitation (R) ² et qualité des sols résiduels AVANT réhabilitation(Qav) APRÈS réhabilitation(Qap) | Date de création ou de mise à jour |
|----------|--------------------------------|---|------------|-----------------------------------|-----------|--------------------------------------|-----------------------|---|---------------------------------------|
| | | | | Latitude | Longitude | Eau souterraine | Sol | | |
| 12607 | Distribution BubbleManiac inc. | 1, rue de la Plage-Beauchesne Saint-Christophe- d'Arthabaska | Arthabaska | 46,0284 | -71,937 | Benzo(a)pyrène | | R : Non nécessaire Q : <= B | 2021-08-03 |
| 11667 | Golf Arthavic Phase II | | Arthabaska | 46,02069 | -71,941 | Aluminium (Al), Manganèse (Mn) | Mercure (Hg), Métaux* | R : Terminée en 2016 Q : <= B | 2020-02-05 |

(1) : Certains renseignements concernant ce terrain n'y apparaissent pas compte tenu qu'ils sont susceptibles d'être protégés en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Si vous désirez obtenir la communication de ces renseignements pour ce terrain en particulier, vous devez en faire la demande au répondant régional en matière d'accès à l'information. Votre demande sera alors examinée et une décision sur l'accessibilité à ces renseignements sera rendue et vous sera communiquée dans les délais légaux.

(2) : L'inscription « R : Non nécessaire » signifie qu'il n'est pas nécessaire de réhabiliter le terrain puisque le résultat d'une étude de caractérisation démontre que le niveau de contamination des sols est jugé conforme à l'usage actuel du terrain. Par exemple, un niveau de contamination situé dans la plage B-C est conforme à un usage industriel.

* : Contaminant non listé dans la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés.